



ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU GROUPE CEA
GROUPE ARGUMENTAIRE SUR LE NUCLEAIRE

Le nucléaire fait l'objet de bien des critiques tous azimuts. Parmi celles-ci, figure le reproche selon lequel la recherche qui lui est consacrée réduirait les crédits affectés au développement des énergies renouvelables. Un article clair et fort bien documenté, rédigé récemment par un membre de la SFEN (Société Française d'Énergie Nucléaire), nous paraît à cet égard particulièrement intéressant et réaliste. C'est pourquoi nous vous le livrons ci-dessous, dans sa rédaction intégrale.

* * *

**LA RECHERCHE NUCLEAIRE FREINE- T- ELLE LE DEVELOPPEMENT DES
ENERGIES RENOUVELABLES EN ACCAPARANT LES CREDITS ?**

Le poids du nucléaire en France serait-il responsable de la lenteur des progrès sur les énergies renouvelables ? C'est ce que proclament certaines associations écologistes, dénonçant le nucléaire comme un «dévoreur» de crédits, lesquels, du coup, feraient défaut au développement des énergies solaire et éolienne. Rien ne vient étayer cette analyse.

Ce n'est pas faute de recherche que les énergies solaire et éolienne ne se développent pas davantage. Des sommes considérables y ont été consacrées, notamment au Japon et aux Etats Unis, des progrès techniques importants ont été réalisés aboutissant, y compris en France, à la mise en place d'équipements plus performants. Mais force est de constater que le caractère très dilué et intermittent de ces énergies les empêche d'assurer une production massive et continue. Ces limites ne sont pas les conséquences d'un manque de crédits de recherche. Elles tiennent à des caractéristiques intrinsèques à ces énergies qui ne facilitent pas leur exploitation à grande échelle.

En fait, pour se développer, le solaire et l'éolien n'ont pas tant besoin de programmes de recherche que de mesures d'incitation économique rendant leur utilisation rentable pour leurs promoteurs. Cela signifie que ces énergies onéreuses doivent être subventionnées, notamment sous la forme d'un rachat de l'électricité qu'elles produisent. C'est une telle politique qui est mise en oeuvre en France, EDF étant tenue de racheter à des tarifs préétablis les kilowattheures produits par ces énergies : le kWh éolien doit être racheté au tarif très élevé de 8,3 centimes d'Euro et le kWh solaire à 15,25 centimes d'Euro ! Ces chiffres sont à rapprocher du coût du kWh nucléaire, de l'ordre de 3 centimes.

D'autres mesures incitatives, notamment des aides à l'investissement assurées par l'ADEME, sont mises en place et la France a engagé, conformément aux recommandations européennes, un vaste programme d'équipement devant porter de 15% à 21 % en 2010 la part de son électricité assurée par les énergies renouvelables. Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur une telle politique, on ne peut nier qu'elle illustre un effort important de la collectivité nationale pour favoriser la pénétration des énergies renouvelables.

Le prétendu obstacle que le nucléaire opposerait à cette pénétration en confisquant pour son propre compte l'essentiel des crédits de recherche, est purement imaginaire.

Les activités de R&D nucléaire sont importantes en France, et cela est normal pour une énergie qui fournit plus des trois quarts de l'électricité du pays et qui permet des exportations se chiffrant à quelques milliards d'Euro chaque année.

Mais le montant des crédits de R&D nucléaire reste relativement limité par rapport à l'activité économique correspondante : la proportion est de l'ordre de 5%, comparable à la situation dans l'industrie chimique ou mécanique et bien inférieure à ce que l'on constate dans l'électronique ou l'aéronautique, par exemple. De surcroît, cet effort de R&D est pour une grande part autofinancé par les recettes que génèrent les activités nucléaires à AREVA, au CEA et à EDF. L'aide directe de l'Etat prend la forme d'une subvention annuelle au CEA, l'organisme qui concentre l'essentiel de la R&D nucléaire en France.

Si l'on prend comme référence l'année 2000 (représentative de la moyenne des dernières années), la subvention de l'Etat au CEA pour le programme électronucléaire a été de 437 millions d'Euro. Le CEA y a ajouté 320 millions d'Euro provenant de ses recettes propres soit un total de 757 millions d'Euro consacrés à la R&D électronucléaire. Ce montant est à comparer à la somme de 17,8 milliards d'Euro représentant le cumul des chiffres d'affaires générés par les activités nucléaires d'EDF et d'AREVA.

Il est important de souligner par ailleurs que la subvention de l'Etat au CEA (437 millions d'Euro pour l'année 2000) est nettement inférieure aux recettes que l'Etat et les collectivités locales reçoivent de la part de l'industrie nucléaire sous forme d'impôts sur les bénéfices et de taxes : pour cette même année 2000, ces recettes ont été de 1450 millions d'Euro.

Le nucléaire rapporte donc à l'Etat bien plus qu'il ne lui coûte. Il ne constitue nullement cet accapareur de crédits de recherche empêchant la collectivité nationale de consacrer aux énergies renouvelables la part qui leur revient.

SFEN – AVRIL/MAI 2004